

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	17 (1872)
<b>Heft:</b>	19
<b>Artikel:</b>	La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des états voisins : étude de géographie militaire [suite]
<b>Autor:</b>	Haymerle, Aloïs Ritter von
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-333080">https://doi.org/10.5169/seals-333080</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vu la possibilité de réaliser immédiatement, au fédéral et au cantonal, plusieurs utiles réformes sans préjudice à d'autres qui pourront être examinées plus tard et ajoutées, s'il y a lieu, aux premières.

L'assemblée décide :

I. Une adresse sera présentée au Conseil d'Etat du canton de Vaud pour le prier de transmettre aux autorités fédérales compétentes le vœu que ces autorités s'efforcent de réaliser au plus tôt les réformes compatibles avec le maintien des institutions fédératives et dans le sens des desiderata sus-mentionnés.

II. La même adresse exprimera le vœu que le Conseil d'Etat du canton de Vaud s'occupe sans délai de la révision de la loi militaire organique vaudoise de 1862 et de celle sur la justice pénale militaire, dans le sens des desiderata sus-mentionnés.

III. Le présent rapport de la commission, avec un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale, sera joint à l'adresse au Conseil d'Etat, à titre de renseignements, avec prière d'en transmettre un double, à ce même titre, aux autorités fédérales.

IV. Le comité de la section vaudoise de la société militaire fédérale est chargé de l'exécution de la présente décision.

Lausanne, 22 septembre 1872.

*Le rapporteur de la commission,  
F<sup>d</sup> LECOMTE, colonel fédéral.*

---

#### LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA SUISSE VIS-A-VIS DES ÉTATS VOISINS.

(Etude de géographie militaire.)

Par le lieutenant-colonel Aloës Ritter von Haymerle, officier d'état-major.

(Traduit de la Revue militaire autrichienne de Streffleur.) (1)

##### *La ligne de défense de la Limmat-Aar contre le Nord.*

Nous avons déjà dit dans nos explications au sujet du front occidental que la Limmat-Aar est la seconde ligne de défense de la Suisse contre le Nord et pourquoi il en est ainsi; cela résulte aussi des considérations que nous venons d'exposer sur les opérations de l'armée allemande après qu'elle aurait forcé le Rhin.

Les deux lignes extérieures d'opération, c'est-à-dire d'un côté la route Bâle-Olten et de l'autre côté la route Schaffhouse-Zurich figurent bien pour le principal les deux points d'appui des ailes de cette ligne de défense; cependant à l'aile gauche on doit la prolonger jusqu'à Soleure (à cause des opérations à travers la vallée de la Birs), et à l'aile droite jusqu'au Luziensteig (à cause des opérations à travers les vallées du Toggenbourg et du Rhin).

L'étendue considérable de cette ligne n'a d'inconvénients qu'à l'aile gauche, c'est-à-dire dans la direction de Soleure, et cela principalement parce que le manque de points d'appui naturels ne permet pas de terminer la ligne avec sécurité à Soleure, et qu'il en résulte un manque de sûreté qui paralyse dans une certaine mesure la défense générale.

(1) Suite au n° 12 de 1872.

A l'aile droite au contraire, l'inconvénient si grave, semble-t-il, résultant de l'étendue considérable de la ligne de défense se réduit au minimum, puisque la ligne de la Limmat, courte et propice à la défense, est seule exposée à l'attaque principale, tandis que les attaques secondaires, qui pour l'adversaire venant du nord prennent des directions excentriques défavorables, ne peuvent se produire, à cause de la longue ligne des lacs, que sur trois points bien exactement désignés, savoir :

1. *Rapperschwyl*, où le pont peut être complètement détruit (en supposant que les Suisses renoncent ici à l'offensive), et ne peut être rétabli par l'ennemi (le pont exige 180 piles).

2. La portion de pays entre le lac de Wallenstadt et le lac de Zurich, espace peu étendu et rendu très-propre à la défense par le canal de la Linth et la nature marécageuse du pays de Gaster.

3. *Sargans*, point situé tout-à-fait excentriquement et qui peut être certainement très-bien défendu en augmentant les fortifications actuelles du Luziensteig et les établissant à cheval sur le fleuve.

Un facteur essentiellement favorable à la défense est l'existence de deux chemins de fer courant derrière la ligne de défense, dont l'une : Soleure-Olten-Brugg-Zurich, court immédiatement en arrière du fleuve, et l'autre : Aarbourg-Sursée-Lucerne-Cham-Zurich, joint les points d'appui des ailes et rend possibles de rapides mouvements transversaux.

#### *L'importance de Brugg (1) dans une guerre contre l'Allemagne.*

Les premiers objectifs des opérations de l'armée allemande sont le Rhin, soit Bâle et Schaffhouse, et après la prise de ces villes la ligne de la Limmat-Aar, soit les points Olten-Brugg-Zurich. Par suite les deux composantes de l'attaque dont la direction est d'emblée concentrique ont pour *objectif commun Brugg*.

Si, d'un côté, relativement à la première composante, c'est-à-dire l'attaque venant de Bâle, on réfléchit à la quasi-certitude que le choc principal contre la ligne de la Limmat-Aar se concentrera sur Brugg par des motifs tant géographiques que purement militaires, parce que ce n'est que dans cette direction qu'on peut attendre une opération prompte, sûre et décisive; il faut d'un autre côté, rappeler quant à l'autre composante que le passage du Rhin sera forcément beaucoup plus probablement à Eglisau ou en aval, par exemple à Kaiserstuhl ou à Waldshut, que près de la position retranchée de Schaffhouse, parce qu'ensuite par une pointe directe Baden et Brugg peuvent être pris; en même temps l'Aar et la Limmat peuvent être franchies par l'ennemi et les deux lignes ainsi enlevées.

Nous avons précédemment exposé que Waldshut est le point par lequel les deux colonnes ennemis s'avancent concentriquement contre Bâle et contre Schaffhouse peuvent se mettre en communication. C'est

(1) Pour éviter tout malentendu, nous faisons observer que sous le nom de « camp retranché de Brugg » ou « Brugg » tout court, nous entendons le confluent de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat. La fortification de cet espace, commençant à l'Aar au S.-O. de Brugg, doit comprendre le défilé du Rhin situé plus au nord, une double tête de pont à Baden et une autre à Müllingen sur la Reuss; elle doit se terminer à l'Aar, à peu près à la hauteur du château de Habsbourg.

un motif suffisant pour de là (de Waldshut) en le masquant par une tentative de passage supposée ou réelle sur un autre point, opérer le passage du Rhin dans un voisinage si immédiat de l'important objectif de Brugg qu'on peut espérer de le prendre sans coup férir après avoir forcé le passage et de couper ainsi au centre la position ennemie et la ligne de défense.

Les suites d'une manœuvre pareille sont évidentes : Zurich et Olten seront isolés ; la ligne de la Reuss, sans utilité, il est vrai, comme ligne de défense, mais qui offre des avantages tactiques, et qui spécialement dans cette période de la défense aurait de la valeur comme ligne de communication entre Zurich et Lucerne, serait accessible sur ses deux rives à l'ennemi ; par suite la route de Lucerne serait ouverte ; en effet, de nombreuses voies y conduisent depuis la contrée Brugg-Baden en suivant la vallée de la Reuss ; tandis qu'on n'y arrive depuis Zurich que par un petit nombre de routes forcées à des détours par suite des montagnes qu'elles ont à franchir.

Telles sont les circonstances qui, en présence de cette probabilité d'une pointe sur Brugg, doivent engager la Suisse, même au point de vue défensif, à faire dans une guerre avec l'Allemagne du point Brugg-Baden une position capable du plus de résistance possible. Des rapports déjà connus de ce point avec Olten et Zurich, comme aussi de la probabilité d'une attaque allemande concentrique, à laquelle on ne peut opposer avec chance de succès qu'une manœuvre offensive assurant des succès partiels, il résulte clairement que les fortifications de Brugg doivent être établies dans un sens offensif, de manière par conséquent à favoriser des sorties dans toutes les directions.

#### *L'importance de Zurich dans une guerre contre l'Allemagne.*

L'importance militaire générale de Zurich a déjà été exposée en parlant du front stratégique occidental, et si ici — en correspondance avec la direction d'attaque ennemie, le cours des lignes d'opérations et les objectifs qui en résultaient — nous parlons de nouveau de l'importance de Zurich qui complète celle de Brugg (et vice-versa), si nous disons que la prise d'un de ces points aura pour résultat l'isolement et le blocus de l'armée stationnée à l'autre point ou y ayant sa base, il en résulte nécessairement *que dans une guerre avec l'Allemagne, Zurich comme Brugg doit devenir un camp retranché pouvant servir à la défensive et à l'offensive.*

Dans une guerre contre l'Allemagne, Zurich est bien plus exposé que dans une guerre contre la France. Tandis que dans ce dernier cas elle est située à une aile repliée en arrière et par conséquent plus protégée déjà par elle-même, que dès l'Aar moyenne en aval (Aarbourg-Olten) aucune ligne de communication principale et directe ne conduit à Zurich depuis la direction d'attaque, ce qui s'explique par la nature du terrain, soit par les nombreuses vallées transversales se dirigeant du sud au nord<sup>(1)</sup> ; tandis qu'ainsi le terrain sur le front d'attaque ouest de Zurich est peu propre aux mouvements et au développement de grandes masses, les circonstances sont toutes diffé-

(1) Une analogie remarquable se rencontre dans la Galicie orientale sur la rive gauche du Dniester.

rentes pour un attaque venant du nord-est (allemande). Zurich est alors à l'aile droite avancée de la ligne de défense ; la ligne principale d'opérations de l'ennemi y conduit directement, et le terrain entre le Rhin et la Limmat est propice aux mouvements offensifs de grands corps d'armée.

De même que dans une guerre contre l'ouest Brugg est l'élément offensif de la défense, et qu'on peut appeler Zurich le facteur défensif, de même dans une guerre contre l'Allemagne il faut absolument reconnaître à Zurich le rôle offensif ; sans doute le terrain réclame pour une véritable offensive un plus grand développement des fortifications qui devront être poussées sur la rive droite de la Limmat jusqu'aux hauteurs avoisinant Würenlos (point de départ de la chaîne du Pfannenstiel). On ne peut en effet permettre à l'ennemi de s'établir sur ces hauteurs, non seulement à cause de la position dominante et de la vue complète qui en résulte sur tout ce qui se passe à l'intérieur de la ligne de défense ; mais encore parce que des batteries ennemis établies sur ces hauteurs fourniraient des points d'appui pour des positions défensives de l'adversaire, points d'appui contre lesquels viendrait se briser tout mouvement offensif partant de Zurich ou de Baden.

Pour ne pas trop augmenter le pourtour du camp retranché proprement dit, que nous avons déjà indiqué dans ses traits généraux, il serait peut-être convenable de couronner ces hauteurs de blockhaus (forts) indépendants, qui, vu leur but plutôt négatif d'enlever à l'ennemi la possession de ces points, peuvent être construits à d'autant moins de frais, que leur position les rend inaccessibles à une attaque d'artillerie ; ils sont même tout au plus prenables au moyen d'une puissante attaque d'infanterie. Ce n'est que sur les lieux que l'on pourrait décider de quelle manière il faudrait s'y prendre pour assurer un débouché offensif sur la Glatt.

#### *L'aile droite de la ligne de la Limmat.*

Une défense active ne saurait se limiter absolument à l'espace dans lequel les forces principales sont appelées à agir. Elle doit au contraire s'efforcer d'opérer en partant de points fort éloignés contre les flancs et les derrières de l'armée ennemie, de lui enlever ainsi des forces, et par une mobilité incessante d'influer sur l'offensive ennemie en paralysant les ailes extrêmes.

Une pareille activité offensive peut partir de Rapperschwyl ou d'Uznach, ce qui exigerait toutefois des fortifications sur la rive nord du lac, fortifications qui sur ces deux points devraient être d'une étendue considérable, par suite de terrain continuellement montant du côté de l'ennemi et du grand nombre de routes qui s'y rencontrent. Spécialement à Rapperschwyl on doit apporter les plus grands soins à l'élément défensif de la fortification à cause de la retraite limitée et dangereuse à opérer sur un pont très-long, et l'on pourrait peut-être dans de telles circonstances renoncer complètement à ce point de passage après avoir détruit totalement le pont.

Quant à ce qui concerne la ligne du canal de la Linth, sa protection défensive doit être placée immédiatement sur la ligne elle-même ;

au contraire, pour l'offensive, il faudrait arriver à commander ou du moins à maintenir libres les routes conduisant au nord au moyen de quelques forts isolés, bien armés et capables d'une vigoureuse défense, avancés assez loin, suivant les exigences de la situation.

Dans la fortification de la ligne de la Linth rentre naturellement la fortification de Wesen, dont la clef paraît être dans le défilé situé à l'ouest et formée par le canal de la Linth et le Riberli-Kopf.

En fortifiant offensivement la ligne de la Linth on enlève à l'ennemi la faculté d'utiliser le chemin de fer passant au nord du lac de Zurich, et l'on peut rester par Ricken en relation avec les défenseurs du Toggenbourg, auxquels on fournit en même temps un sûr point d'appui qui leur permettra de tenir le point très important de Wattwyl, malheureusement peu facile à défendre par suite de la nature du terrain.

Si l'on résume les considérations précédentes sur la défense de la Suisse contre l'Allemagne, on arrive, *pour autant que les circonstances politiques et militaires laissent parler les données géographiques*, à ce résultat, que *l'attaque principale* allemande sera dirigée dès la vallée du Danube contre la section du Rhin entre Constance et Waldshut, tandis que *l'attaque secondaire* sera dirigée dès la vallée du Rhin supérieur contre la section Bâle-Waldshut, et cela :

1. Parce que la marche et le développement de grands corps d'armée sont beaucoup plus faciles contre la première de ces positions sur le Rhin en suivant la ligne d'opérations orientale.

2. Parce que la section Constance-Waldshut offre sur le territoire allemand des points propres au passage, ce qui est beaucoup moins le cas dans la section Bâle-Waldshut spécialement pour ce qui concerne les lignes d'approche et la faculté d'une rapide entrée en scène.

3. Parce que le terrain entre la rive gauche du Rhin et la Limmat est très favorable aux mouvements offensifs de l'armée allemande dans sa marche en avant, tandis qu'à l'autre aile entre le Rhin et l'Aar la liberté des mouvements n'est que partielle et limitée.

Enfin (dans l'hypothèse d'une coalition franco-suisse) nous devons indiquer comme un avantage décisif pour la liberté de l'action principale la distance plus considérable entre la ligne d'opérations orientale et la base d'opérations française.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette étude de suivre en détail les phases ultérieures de la défense de la Suisse après la perte de la ligne de la Limmat-Aar, car la géographie nous fournit ici plus de données, et le sort de l'armée de défense dépend plus ou moins des circonstances du moment, de la fermeté locale et de la défense heureuse de points isolés.

En général on peut émettre les considérations suivantes :

Si la perte de la ligne de la Limmat-Aar est le résultat d'une percée de l'ennemi par Brugg, l'armée de défense est coupée en deux, ensuite de quoi l'armée suisse s'efforcera probablement d'atteindre la région montagneuse, tandis que les forces alliées se dirigeront sur leur propre frontière. Il ne saurait y avoir aucun doute que la région des hautes montagnes dans sa stérilité ne pourrait dans ce cas fournir les

matériaux nécessaires à la réorganisation d'une armée en déroute dans l'espace de temps pendant lequel les événements se décideraient sur le théâtre principal de la guerre, que par exemple l'Italie ne voudrait pas renoncer à sa position neutre en opérant des fournitures de toute espèce.

Cependant une telle catastrophe peut ne pas amener une désorganisation complète, elle peut du moins être amoindrie, si en préparant le théâtre de la guerre, le défenseur a pensé à fortifier et à armer les villes de Thoune, Lucerne, Zug, Schwytz et Wesen, situées à l'entrée de la région montagneuse. Si le défenseur réussit à tenir ferme sur ces points, il a alors la possibilité de reprendre l'offensive en cas d'éventualités favorables sur d'autres points ; tandis qu'en cas contraire, bloqué et retenu dans les montagnes par l'ennemi depuis ces mêmes points, il n'aurait plus d'autre issue que de se rendre.

Si la ligne de la Limmat est forcée ensuite de la prise de Zurich, l'armée de défense peut se retirer sur Berne, dans l'hypothèse toutefois que la ligne de l'Aar tient encore et que l'aile gauche est ainsi couverte.

Si des positions d'arrière-garde étaient préparées sur la Reuss (à Mellingen, Bremgarten, Oltenbach, Sins), si Lucerne et Sursee sont fortifiés, alors l'armée de défense pourrait (en la supposant encore prête au combat) risquer une bataille sur la ligne Lucerne-Sursee ; si elle la perd, il ne lui resterait plus qu'à aller attendre les lois du vainqueur derrière la ligne de l'Aar-Thoune-Berne-Aarbourg.

Enfin nous devons encore mentionner le cas où la ligne de l'Aar serait forcée avant celle de la Limmat par une attaque secondaire partie de Bâle. Les défenseurs de l'Aar, en cas pareil, devraient se retirer dans Sursee fortifié, et il dépendra alors des circonstances de savoir si l'on peut entreprendre un rapide mouvement offensif parti de la Limmat contre l'ennemi s'avancant depuis l'Aar vers l'est ou le sud-est, ou s'il est nécessaire de se soustraire au danger d'être enveloppé par une attaque concentrique en abandonnant à temps la ligne de la Limmat.

### 3. *La frontière de l'est et le front stratégique contre l'Autriche.*

La frontière orientale de la Suisse est formée par la partie supérieure du lac de Constance, puis sur une longueur de 8 à 9 milles par le Rhin dès son embouchure dans le lac de Constance jusqu'à la hauteur de Sargans. De là elle se dirige vers le sud-est en suivant la crête du Rhätikon<sup>(1)</sup> et celle des Alpes Grisonnes<sup>(2)</sup> à partir du groupe du Silvretta jusqu'à la Gribelle-Kopf. Elle se dirige ensuite en général vers le sud en suivant une ligne qui traverse l'Engadine entre Finstermünz et Martinbrück, gravit ensuite les montagnes de la rive occidentale de l'Ober-Vintschgau dont elle suit plutôt la cime ;

(1) Le *Rhaetikon*, qui forme les montagnes bordant le côté droit du Prättigau (vallée de la Landquart) est un massif de montagnes d'environ 7 à 9000 pieds de haut qui se sépare des Alpes Grisonnes au groupe du Silvretta.

(2) Pas exactement ; car le Fimber-Pass, ainsi que la vallée supérieure de la Fimber (appartenant au bassin de la Patzna) sont encore sur le territoire suisse.

elle descend au Piz-Susvenna dans le val Avigna (¹), traverse le Ramm-Bach entre Münster et Tauffers, arrive au Piz-Ciavalatsch sur le flanc des hauteurs situées entre les ruisseaux de Ramm et de Trafoi et se termine à la frontière italo-tyrolienne au nord du Stilfser-Joch et à l'est de l'Umbrail-Pass.

Si l'on considère cette frontière au point de vue militaire, on remarque avant tout que du lac de Constance jusqu'à la Gribelle-Kopf elle est enveloppante, et de plus protégée par les obstacles importants du Rhin et par de colossales chaînes de hautes montagnes ; en outre derrière cette frontière enveloppante et si bien protégée court une excellente ligne de communication qui, partant du lac de Constance, remonte la vallée du Rhin, côtoyée par un chemin de fer jusqu'à Mayenfeld ; elle abandonne ensuite le Rhin en arrière (au sud) des fortifications du Luziensteig, entre dans le Prättigau, puis dans le Fluela-Thal en passant par le col de Laret, ensuite dans l'Engadine à Süs en franchissant le passage du même nom, et suivant l'Engadine arrive à Martinsbrück. C'est partout une chaussée ou du moins une très bonne route cantonale. On remarque en outre qu'à l'ouest de la frontière du Rhin et séparé d'elle par les Alpes de la Thur et d'Appenzell qui s'abaissent toujours plus contre le nord, s'étend le haut plateau suisse très propre à l'emploi de grands corps d'armée ; au contraire en arrière des autres parties de la frontière on ne rencontre que de hautes montagnes.

Cette différence totale du terrain non-seulement dans la zone frontière même, mais encore dans tout le territoire à défendre situé en arrière ; la différence qui en résulte dans les mesures à prendre pour la défensive quant à l'emploi et à la répartition des troupes et à la construction de fortifications, enfin la forme géométrique de la frontière qui se développe suivant trois fronts différents, tout ceci rend nécessaire pour notre étude la division suivante correspondant à ces diverses circonstances :

- 1º La frontière du Rhin du Luziensteig au lac de Constance.
- 2º La frontière dans les hautes montagnes du Luziensteig à la Gribelle-Kopf.
- 3º La frontière dans les hautes montagnes dès la Gribelle-Kopf à la frontière austro-italienne au Stilfser-Joch.

#### I. LA FRONTIÈRE DU RHIN DU LUZIENSTEIG AU LAC DE CONSTANCE.

##### a) *Le Rhin comme ligne de défense.*

Le Rhin forme ici la frontière et en même temps la première ligne de défense. Par rapport à la description topographique du Rhin et de sa vallée, nous n'avons à relever ici que ce fait que la largeur moyenne du fleuve variant entre 190 à 300 pas et sa profondeur de 7 ¹/₂ à 20 pieds font du Rhin un important obstacle tactique. Les gués que l'on rencontre lors des eaux très basses entre Luziensteig et Bendenrein sont très variables et insuffisants (qu'on se rappelle les tenta-

(¹) Les cartes autrichiennes d'état-major diffèrent ici des cartes suisses en ce sens que sur les premières la frontière n'est pas dans le val Avigna, mais suit le flanc de la montagne qui le borde à l'occident.

tives de passage faites par Masséna au commencement de mars 1799) ; de plus ils sont faciles à défendre du côté suisse, à l'exception de celui de Benderen, où la rive droite est dominante et peut protéger le passage.

Cette partie du fleuve n'a en tout que 8 milles de long ; elle est très suffisamment protégée sur ses deux flancs, à gauche par le lac de Constance, à droite par les fortifications du Luziensteig et par les hautes montagnes qui soutiennent la défense jusqu'à la ligne Martinsbrück-Münster.

Les avantages résultant pour la défense du peu de longueur de cette ligne sont encore augmentés par cette circonstance que pour traverser de la rive gauche à la rive droite en vue de la défense de la rive gauche, on rencontre plusieurs points très favorables (à la Zollbrücke inférieure, à Trübbach, à Ober-Büchel, à Blatten, à Monstein, à Ste-Marguerite et à Rheineck), pendant que du côté autrichien on ne trouve que deux points propres au passage : à Benderen et à Koblach (Kummersberg) ; de plus dans la partie inférieure de la vallée entre Rheindorf et le lac de Constance la rive droite est marécageuse et très coupée, tandis que la rive gauche est très forte au point de vue tactique. Enfin les hauteurs voisines du fleuve fournissent des vues directes sur tous les préparatifs et les mouvements qui se font sur l'autre rive, avantage qui se rencontre, il est vrai, aussi pour la rive droite par rapport à la rive gauche, mais pas aussi généralement.

Mentionnons comme un autre avantage et des plus importants, ce fait que la zone de défense de la rive gauche est séparée en trois sections à Trübbach, à Blattenberger et à Au-Sainte-Marguerite par le pied des Alpes de la Thour et d'Appenzell qui s'avancent fort près du fleuve. Il en résulte que si les points de séparation sont fortifiés convenablement, les résultats obtenus par l'ennemi en passant le fleuve seront non seulement diminués notablement, mais même directement paralysés. Remarquons encore que le point de passage de Benderen, le plus favorable pour une attaque ennemie au point de vue stratégique, tactique et technique, conduit précisément dans la section de la zone de défense la plus facile à protéger du côté suisse, dans celle d'où une seule route, un défilé de montagne très-propre à la défense, conduit dans l'intérieur du pays par le col de Wildhaus, de sorte que l'agresseur ne pourrait s'avancer ici avec ses forces principales ou un fort corps de troupes et exercer ainsi une influence stratégique sur le reste de la défense du Rhin.

(A suivre.)

---

#### BIBLIOGRAPHIE.

*Les armes suisses à répétition (système Vetterli) de l'infanterie, carabiniers et de la cavalerie, avec appendice le revolver suisse*, par Rod. Schmidt, major fédéral. Avec 4 planches lithographiques. Bâle et Genève, George, éditeur. 1 broch. de 40 pages. Prix 2 fr.

M. Rod. Schmidt, major à l'état-major fédéral, vient de compléter sa publication sur le développement des armes à feu et autres engins de guerre par un petit ouvrage spécialement intéressant pour les miliciens suisses, et recommandé par le Département militaire fédéral, dans lequel il traite des armes suisses à répétition (système Vetterli). On sait que dorénavant toutes les troupes de la Confédération seront pourvues d'armes *au même calibre*, fusils, carabine, mous-